

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/05/03-08-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 3 mai 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
- Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 3 février 2022,
- Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 3 mars 2022,
- Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 7 avril 2022,

DECIDE :

OBJET : Modification de l'offre de formation pour 2022/2023

Le Conseil d'administration approuve les modifications de l'offre de formation pour l'année universitaire 2022/2023, telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille le 3 mai 2022,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université



Modification de l'offre de formation pour 2022/2023

Avis favorable de la CFVU du 7 avril 2022
Approuvée par le CA du 3 mai 2022

| Composante | Diplôme | Mention | Parcours | Variations HETD | Argumentation | Modification intitulé, création, suppression de parcours | Modification intitulé UE et/ou ECUÉ | Modification crédits et/ou recomposition UE | Suppression/ Création UE | Modification volume horaire UE |
|------------|---------|---|--|-----------------|--|--|-------------------------------------|---|--------------------------|--------------------------------|
| FEG | Master | Economie | - Economie théorique et empirique - Econométrie, big data, statistique - Analyse des politiques économiques - Finance quantitative et assurance | + 13,8 | Modification de la maquette du parcours de M2 "Analyse des politiques économiques" pour les étudiants inscrits dans la voie classique comme pour ceux inscrits en Magistère, sous réserve d'ouverture à l'apprentissage par le CFA Epure Modification de la maquette du M1 sous réserve de sélection dans le cadre de l'AAP A*Midex "Transformation de la formation par la recherche" | | X | X | X | X |
| FSS | LP | Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs | Métiers de la montagne | + 478,5 | Transformation de cette licence professionnelle en licence professionnelle en 120 ECTS (LP 2 et LP 3) avec demande d'ouverture à l'apprentissage de la 3ème année | X | X | | X | X |
| IMPGT | Master | Management public | - Attractivité et nouveau marketing territorial - Développement durable et gouvernance territoriale de projets en Méditerranée et à l'international - Droit et management publics des collectivités territoriales - Management des administrations publiques - Management des établissements sanitaires et sociaux - Management qualité et gestion des risques sociétaux - Marketing et communication publics - Master of Public Management- Recherche, études et conseil en sciences de gestion - Sécurité et management des territoires | + 166,5 | Modification de la maquette des parcours de M2 "Management des administrations publiques" et "Management qualité et gestion des risques sociétaux" sous réserve d'autorisation de leur ouverture à l'apprentissage par le CFA Epure Création du parcours "Sécurité et management des territoires", dans le cadre d'un partenariat avec l'ENSOSP, sous réserve d'autorisation d'ouverture à l'apprentissage par le CFA Epure | X | X | X | X | X |